Mode d‘emploi
Lampes solaires à LED

F CE

Art. n° 106110 (boule 30 cm, blanc mat)
Art. n° 106111 (boule 40 cm, blanc mat)
Art. n° 106112 (boule 50 cm, blanc mat)
Art. n° 106117 (boule 30 cm, aspect granit)
Art. n° 106118 (boule 40 cm, aspect granit)
Art. n° 106119 (boule 50 cm, aspect granit)
Art. n° 106125 (forme de pierre de roche 63 x 38 x 19 cm, aspect granit)

Ce mode d‘emploi concerne exclusivement ce produit. Il contient des informations importantes sur la mise en service et la manipulation. Veillez à y faire attention, même si vous transmettez ce produit à des tiers.
Archivez donc ce mode d‘emploi pour pouvoir le consulter.

1. Introduction

Nous vous remercions d‘avoir acheté ce produit. Vous avez acheté un produit qui a été construit selon l‘état actuel de la technique. Pour maintenir cet état et garantir un fonctionnement sûr, vous devez, en tant qu‘utilisateur, respecter le présent mode d‘emploi.

2 Utilisation prévue

Le produit est conçu pour être utilisé à l‘extérieur (classe de protection IP44). La lampe solaire ne peut être installée que dans le jardin, elle ne convient pas à la baignade et ne doit pas être placée dans un étang ou autre.
Le module solaire avec batterie intégrée peut être installé à l‘aide d‘un piquet de terre ou monté sur un support, par exemple sur un mur. La lampe solaire peut être vissée à l‘aide d‘un support ou fixée à l‘aide d‘un piquet de terre afin qu‘elle ne roule pas.
Pendant la journée et lorsque l‘ensoleillement est suffisant, la batterie intégrée dans le module solaire se charge ; à la tombée de la nuit, la LED de la lampe solaire s‘allume automatiquement et s‘éteint à l‘aube.
En principe, la durée d‘éclairage est réduite lorsque le module solaire n‘est pas suffisamment ensoleillé (par exemple par temps de pluie ou pendant les mois d‘hiver).
Le produit peut être allumé ou éteint à l‘aide d‘un interrupteur situé sous le module solaire.
La fonction et la couleur peuvent être sélectionnées à l‘aide d‘un bouton situé sur la face inférieure de la lampe solaire (la couleur de la lumière change automatiquement et doucement toutes les minutes ou vous pouvez sélectionner l‘une des 9 couleurs de lumière en appuyant sur un bouton).
Les consignes de sécurité et toutes les autres informations contenues dans ce mode d‘emploi doivent être respectées. Lisez attentivement l‘ensemble du mode d‘emploi avant l‘installation et la mise en service.

3. Etendue de la livraison

Nombre	Description	Illustration
1	Lampe solaire (forme et taille selon le n° d‘art.)	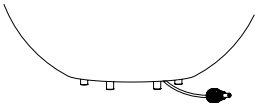
1	Module solaire (avec batterie LiFe déjà installée)	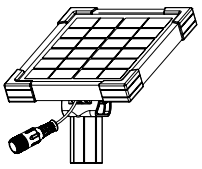
1	Câble de rallonge	
1	Tube de rallonge pour module solaire	
1	Piquet de terre pour module solaire	
1	Support mural pour module solaire	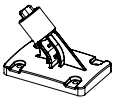
1	Piquet de terre pour lampe solaire	
1	Plaque de montage pour lampe solaire	
1 Set	Matériel de fixation (8x vis + 8x chevilles)	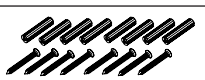
1	Clé hexagonale	

4. Explications des symboles, inscriptions

Ce symbole indique des dangers particuliers ou des informations importantes dont il faut absolument tenir compte.

Le symbole de la flèche est utilisé lorsque des informations ou des conseils particuliers doivent être donnés.

5. Consignes de sécurité

La garantie est annulée en cas de dommages causés au produit par le non-respect de ce mode d‘emploi. Nous ne sommes pas responsables des dommages consécutifs qui en découlent ! Il en va de même pour les dommages matériels ou corporels causés par une manipulation incorrecte ou le non-respect des consignes de sécurité.

a) Généralités

- Le produit ne doit pas être transformé ou modifié. Cela annule non seulement.
- l‘autorisation/la garantie, mais peut également entraîner des problèmes de sécurité. Veillez à ce que le produit ne tombe pas entre les mains d‘enfants, ce n‘est pas un jouet ! Attention à la lumière LED : ne pas regarder dans le faisceau lumineux LED ! Ne pas regarder directement ou avec des instruments optiques !
- Le produit ne doit pas être soumis à des contraintes mécaniques. Manipulez le produit avec précaution, les chocs, les coups ou les chutes, même de faible hauteur, peuvent l‘endommager.
- Gardez le matériel d‘emballage hors de portée des enfants, il pourrait devenir un jouet dangereux pour eux.
- Si le produit est endommagé ou ne fonctionne plus, ne l‘utilisez plus, faites-le contrôler par un spécialiste ou mettez-le au rebut de manière écologique.
- Si vous avez encore des questions auxquelles ce mode d‘emploi ne répond pas, n‘hésitez pas à nous contacter ou à vous adresser à un autre spécialiste.

b) Accumulateurs

Trois accumulateurs sont déjà installés sur la face inférieure du module solaire à la livraison (type/conception, voir chapitre « Caractéristiques techniques »). Ceux-ci sont chargés automatiquement en fonction du rayonnement solaire sur le module solaire.

Les accumulateurs peuvent être remplacés (par exemple lorsque leur capacité diminue après une longue durée de fonctionnement). Respectez donc les consignes de sécurité suivantes concernant les accumulateurs :

- Les batteries ne doivent pas être laissées entre les mains des enfants, c‘est pourquoi il faut toujours les tenir hors de portée des enfants. En cas d‘ingestion d‘une batterie, il n‘y a pas seulement un risque d‘étouffement, mais les composants sont nocifs pour la santé (p. ex. risque de brûlure chimique ou d‘empoisonnement). Dans un tel cas, consultez immédiatement un médecin !
- Ne court-circuitez jamais les batteries, ne les démontez pas, ne les jetez jamais au feu. Il y a risque d‘incendie et d‘explosion !
- Les batteries ne doivent pas être humides ou mouillées.
- N‘endommagez jamais l‘enveloppe extérieure d‘une batterie. Non seulement des substances dangereuses pour la santé peuvent s‘échapper, mais il y a aussi un risque d‘explosion dû à un court-circuit.
- Si des liquides ou d‘autres substances s‘échappent d‘une batterie (par exemple en cas d‘endommagement, de vieillissement ou de décharge profonde), ils peuvent provoquer des brûlures ou d‘autres atteintes de la peau en cas de contact. Utilisez donc toujours des gants de protection appropriés. Les surfaces ou les objets qui entrent en contact avec les liquides/substances qui s‘échappent d‘une batterie peuvent également être endommagés. Utilisez toujours un support approprié.
- Un accu endommagé, qui a fui ou qui est gonflé ne doit plus être rechargé. Il y a un risque d‘explosion ! Éliminez un tel accumulateur de manière appropriée.
- Avant d‘éliminer une batterie, les contacts de connexion ouverts doivent être recouverts d‘un morceau de ruban adhésif afin d‘éviter tout risque de court-circuit, par exemple dans le conteneur d‘élimination. En cas de court-circuit, il n‘y a pas seulement un risque d‘explosion, mais aussi d‘incendie.
- Lors du remplacement de la batterie intégrée, utilisez uniquement une batterie LiFe de même type.
- N‘insérez jamais une batterie non rechargeable, mais uniquement une batterie LiFe rechargeable appropriée.
- L‘électronique de charge du produit est conçue pour une batterie LiFe d‘une tension nominale de 3,2 V (voir chapitre « Caractéristiques techniques » pour le type). L‘utilisation d‘un autre type de batterie présente un risque d‘incendie et d‘explosion !

6. Montage et raccordement

a) Généralités

Choisissez pour le module solaire un emplacement qui soit exposé le plus longtemps possible au plein soleil. La puissance de sortie du module solaire est la plus élevée lorsque la lumière du soleil atteint le module solaire à la verticale. L'inclinaison du module solaire est réglable, utilisez la clé hexagonale fournie pour desserrer/serrer la vis dans le support.
La durée d'éclairage dépend de l'intensité et de la durée du rayonnement solaire pendant la journée, afin que la batterie puisse être entièrement chargée. Pendant les mois d'hiver, il faut généralement s'attendre à une durée d'éclairage plus courte, de même que par temps de pluie.

➔ En hiver, pensez à enlever la neige de la surface de la boule lumineuse solaire.

Selon le lieu de montage, vous pouvez utiliser en plus le tube de rallonge entre le piquet de terre et le module solaire afin de mieux placer le module solaire.

⚠ Ne forcez pas lors de l'enfichage du piquet de terre/tube de rallonge sur le module solaire.
En particulier lors de la séparation des composants (voir l'image à droite), veillez à tenir le boîtier de la batterie à l'arrière du module solaire avant de tirer sur le piquet de terre/le tube de rallonge.

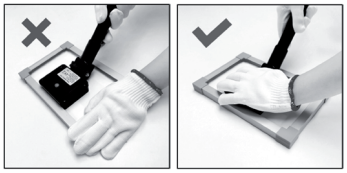

Attention ! La lampe solaire n'est pas flottante, elle ne doit pas être placée dans un étang ou autre. Veillez en outre à ce qu'aucune flaque d'eau ne puisse se former sur le lieu d'installation, par exemple en cas de pluie. La lampe solaire est certes adaptée à un fonctionnement permanent à l'extérieur, mais elle ne doit pas être placée dans ou sous l'eau.

b) Montage au sol du panneau solaire

Au moyen du piquet de terre (et, le cas échéant, du tube de rallonge fourni), le module solaire peut être placé à un endroit approprié sur le sol.

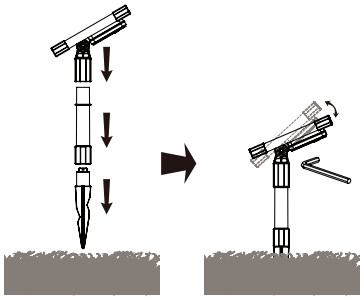

⚠ Ne choisissez pas un sol pierreux/dur. L'idéal est la terre molle d'un parterre de jardin, par exemple

N'utilisez pas d'outil pour enfoncer le piquet dans le sol, cela l'endommagerait.

Enfoncez le piquet dans le sol uniquement avec la main

c) Montage mural du panneau solaire

Le support mural fourni peut être vissé sur une surface verticale et stable (par exemple un mur de pierre ou de béton ou la poutre en bois d'un abri de voiture).

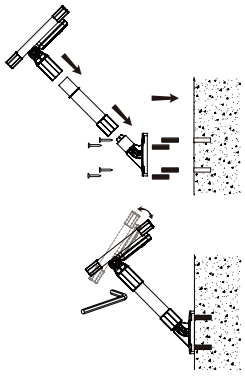

Utilisez des vis et, le cas échéant, des chevilles appropriées en fonction de la nature du support.

⚠ Lors du perçage ou du vissage, veillez à ne pas endommager de câbles ou de conduites, il y a danger de mort par électrocution !

Selon le lieu de montage (par exemple sous la gouttière d'un abri de voiture), vous pouvez utiliser en plus le tube de rallonge fourni.

d) Fixation de la lampe solaire au moyen d'un piquet de terre

➔ Avant de fixer la lampe solaire, vous devez vérifier ou sélectionner son fonctionnement, voir chapitre 7

Pour éviter que la lampe solaire ne roule, elle peut être fixée à l'aide d'un piquet de terre. Vissez le piquet de terre dans le bas de la lampe solaire.

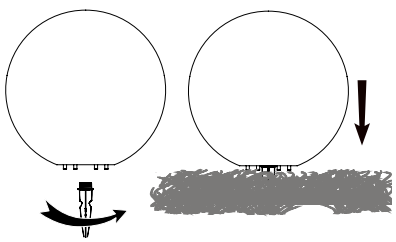

Placez la lampe solaire à un endroit approprié sur le sol.

⚠ Ne choisissez pas un sol pierreux/dur. L'idéal est la terre molle d'un parterre de jardin, par exemple.

e) Fixation de la lampe solaire au moyen d'une plaque de montage

➔ Avant de fixer la lampe solaire, vous devez vérifier ou sélectionner son fonctionnement, voir chapitre 7.

Pour un montage fixe durable de la lampe solaire, une plaque de montage est incluse dans la livraison.

Montez d'abord la plaque de montage sur une surface plate et plane. Utilisez le matériel de montage approprié en fonction du support (pierre, béton, bois, etc.).

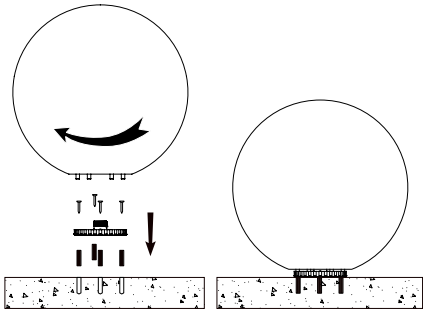

⚠ Lors du perçage ou du vissage, veillez impérativement à ne pas endommager de câbles/conduites !

Tournez ensuite la lampe solaire sur le filetage en haut de la plaque de montage. Veillez à ce que le câble de raccordement ne soit pas endommagé.

f) Relier le module solaire à la lampe solaire

Reliez la fiche du module solaire à la lampe solaire à l'aide du câble de rallonge fourni. Ensuite, les deux connecteurs doivent être sécurisés à l'aide des écrous-raccords.

⚠ Serrez les écrous-raccords uniquement à la main - ne forcez pas et n'utilisez pas d'outil pour les serrer !

7. mise en service

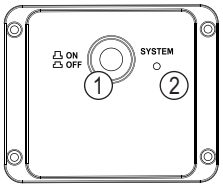

a) Allumer/éteindre la lampe solaire

Un interrupteur à pression (1) se trouve à l'arrière du module solaire. Il permet d'allumer ou d'éteindre le produit.

La LED « SYSTEM » (2) indique la fonction :

- Vert : l'accumulateur est chargé, la lampe solaire est prête à fonctionner, la LED de la lampe solaire s'active à la tombée de la nuit.
- Jaune : l'accumulateur est en cours de chargement, la LED de la lampe solaire est éteinte.
- Rouge : l'accumulateur est vide, la LED de la lampe solaire est éteinte.

b) Choisir la fonction/couleur

Le bouton-poussoir situé sous la lampe solaire (voir la flèche sur l'image à droite) permet de basculer entre deux fonctions différentes :

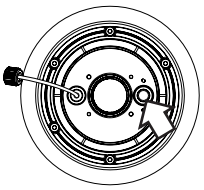

1 Changement de couleur : après chaque minute environ, le système passe doucement à la couleur suivante (possible : blanc froid, rouge, jaune, vert, cyan, bleu foncé, violet, blanc chaud, blanc neutre).

2 Couleur fixe : la lampe solaire s'allume en permanence avec la couleur choisie.

➔ Appuyez sur l'interrupteur de commutation de manière à ce qu'il s'enclenche de manière perceptible et qu'un « clic » se fasse entendre.

La couleur souhaitée pour la fonction 2 peut être sélectionnée de deux manières :

- Lorsque la couleur souhaitée est allumée en mode de changement de couleur (fonction 1), actionnez l'interrupteur à pression (vous devez le sentir s'enclencher et un clic doit se faire entendre). La lampe solaire passe à la fonction 2, la couleur actuelle reste inchangée et ne change plus.
- Si une couleur fixe (fonction 2) est déjà allumée et que vous souhaitez la modifier, appuyez légèrement sur le bouton-poussoir (aucun clic ne doit être audible), la LED change de couleur. Attendez quelques secondes avant d'appuyer à nouveau sur le bouton pour changer à nouveau de couleur.

8. Mise hors service/conservation

Si vous ne souhaitez pas utiliser le produit pendant une période prolongée (p. ex. lors du stockage), éteignez-le (voir chapitre 7. a).

Conservez le produit dans un endroit sec et à l'abri du gel, hors de portée des enfants.

9. Aide au dépannage

La lampe solaire ne s'allume pas dans l'obscurité :

- La lumière d'un luminaire extérieur ou d'un lampadaire arrive sur le module solaire. Celle-ci simule la lumière du jour et empêche la lampe solaire de s'allumer. Placez la lampe solaire à un autre endroit, plus sombre.
- Avez-vous allumé la lampe solaire ? Consultez le chapitre 7. a).
- Si vous avez remplacé l'accumulateur - est-il correctement raccordé ?
- L'accu est vide (par ex. après la première mise en service) et doit d'abord être rechargé. Attendez une journée ensoleillée.
- S'il y a de la neige sur le module solaire en hiver, enlevez-la.

La lampe solaire n'éclaire que brièvement dans l'obscurité :

- La batterie n'est pas suffisamment chargée (par exemple après une journée de pluie sans soleil). La durée d'éclairage dépend de l'intensité et de la durée du rayonnement solaire pendant la journée, afin que la batterie puisse être entièrement chargée. Pendant les mois d'hiver, il faut généralement s'attendre à une durée d'éclairage plus courte, de même que par temps de pluie.
- La capacité de l'accumulateur a fortement diminué (par exemple après 2 ans d'utilisation). Remplacez la batterie par une neuve, voir chapitre 10.

10. Maintenance + entretien

a) En général

Pour le nettoyage, utilisez un chiffon doux, sec et non pelucheux. En cas de salissures plus importantes, vous pouvez humidifier le chiffon avec de l'eau propre. N'appuyez pas trop fort sur la surface de la lampe solaire ou du module solaire ; cela pourrait entraîner des dommages (p. ex. traces de rayures ou bris de verre pour le module solaire) !

N'utilisez jamais de produits de nettoyage agressifs. Ceux-ci peuvent endommager les surfaces.

b) Remplacement de la batterie

La capacité de la batterie intégrée diminue avec le temps. Il peut donc s'avérer nécessaire de le remplacer (par exemple après 2 ans d'utilisation).
Procédez comme suit :

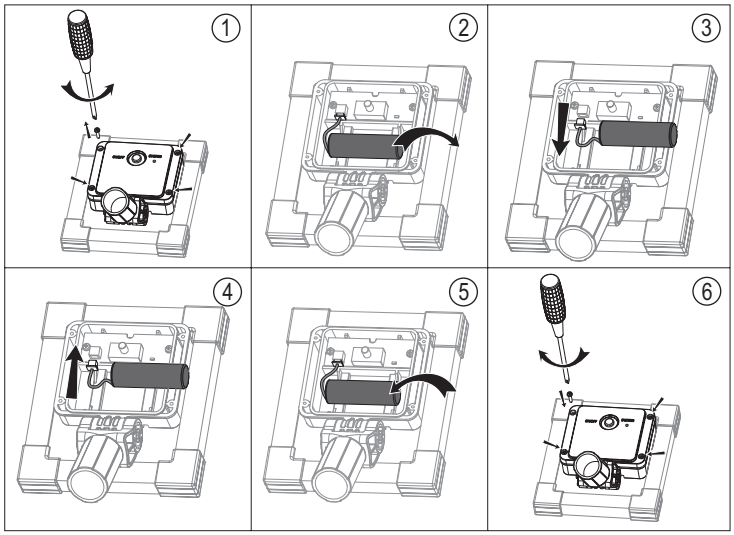

1 Eteignez la lampe solaire et retirez les 4 vis à l'arrière à l'aide d'un tournevis approprié. Retirez le couvercle du boîtier, notez la bonne orientation.

2 Retirez la batterie de son support

3 Retirez la fiche de raccordement de la batterie de la prise. Éliminez la batterie usagée en respectant l'environnement, voir chapitre 11.

4 Prenez la nouvelle batterie et connectez sa fiche à la prise. Celles-ci sont protégées contre l'inversion de polarité, ne forcez pas lors du branchement.

5 Insérez correctement la batterie dans le support.

6 Placez le couvercle du boîtier dans la bonne orientation et fixez-le avec les vis retirées au début.

➔ Lors de la mise en place du couvercle et avant de le visser, veillez impérativement à la bonne orientation, sinon le bouton-poussoir ne pourra pas être actionné.

11. Elimination des déchets

a) Généralités

Tous les équipements électriques et électroniques mis sur le marché européen doivent être marqués du symbole de la poubelle illustré à gauche. Ce symbole signifie que cet appareil doit être éliminé séparément des déchets municipaux non triés à la fin de sa durée de vie.

Tout détenteur d'un appareil usagé est tenu de le faire collecter séparément des déchets municipaux non triés. Ils sont également tenus de séparer les piles et accumulateurs usagés (qui ne sont pas enfermés dans l'appareil usagé) ainsi que les lampes de l'appareil usagé avant de les remettre à un point de collecte, si cela est possible sans les détruire.

Les distributeurs d'appareils électriques et électroniques sont légalement tenus de reprendre gratuitement les appareils usagés. Nous mettons à votre disposition les possibilités de restitution gratuites suivantes (plus d'informations sur notre site Internet) :

- dans les points de collecte que nous avons créés
- dans les points de collecte des organismes publics d'élimination des déchets ou auprès des systèmes de reprise mis en place par les fabricants et les distributeurs au sens de la loi sur les appareils électriques.

L'utilisateur final est responsable de l'effacement des données personnelles sur l'appareil usagé à éliminer.

Dans les pays autres que l'Allemagne, veuillez tenir compte des éventuelles obligations supplémentaires en vigueur pour la restitution et le recyclage des appareils usagés

b) Accumulateurs/piles

En tant qu'utilisateur final, vous êtes légalement tenu (Ordonnance relative à l'élimination des piles usagées) de rapporter tous les accumulateurs/piles usagés ; il est interdit de les jeter avec les ordures ménagères.

Les accumulateurs/piles contenant des substances nocives sont marqués du symbole ci-contre, qui indique l'interdiction de les jeter avec les ordures ménagères. Les désignations du métal lourd déterminant sont : Cd=cadmium, Hg=mercure, Pb=plomb, LI=lithium (la désignation figure sur les accumulateurs/piles, par exemple sous le symbole de la poubelle illustré à gauche).

Vous pouvez déposer gratuitement vos piles/accumulateurs usagés dans les points de collecte de votre commune ou partout où des piles/accumulateurs sont vendus. Vous remplissez ainsi les obligations légales et contribuez à la protection de l'environnement.

Important : les contacts exposés des accumulateurs/piles doivent être entièrement recouverts (par exemple avec un morceau de ruban adhésif) avant d'être retournés, afin d'éviter tout court-circuit. Même lorsque les accumulateurs/piles sont vides, l'énergie résiduelle qu'ils contiennent peut être dangereuse en cas de court-circuit (éclatement, fuite de liquide/d'acide, fort échauffement, incendie, explosion).

12. Données techniques

Attention ! La lampe solaire n'est pas flottante !

N° d'art.	**106110 106117**	**106111 106118**	**106112 106119**	**106125**
Dimensions de la lampe solaire	Ø 30 cm	Ø 40 cm	Ø 50 cm	63 x 38 x 19 cm
Module solaire	2 Wp / 6 V			
Indice de protection	IP44			
Classe de protection	III			
Source de lumière	LED RGB (non interchangeable)			
Couleurs de lumière	Blanc froid, rouge, jaune, vert, cyan, bleu foncé, violet, blanc chaud, blanc neutre (commutable entre un changement de couleur automatique après environ 1 minute ou un réglage fixe de la couleur)			
Durée d'éclairage	> 12 h (avec une batterie pleine)			
Type de batterie	LiFe, 3,2 V, 1500 mAh, 4,8 Wh, interchangeable			

Mentions légales
Copyright 2025 by esotec GmbH, Weberschlag 9, 92729 Weiherhammer, www.esotec.de
Assistance à la clientèle :
En cas de problèmes ou de questions sur ce produit, n'hésitez pas à nous contacter !
Téléphone : 09605/92206-0 (Vous trouverez les horaires de téléphone sous www.esotec.de)
Email pour les commandes de pièces de rechange : ersatzteil@esotec.de
Email en cas de questions sur le produit : technik@esotec.de